

## Environnement | La plage, terrain d'innovation pour les acteurs économiques



**Ce jeudi 24 mars, c'est à Lège-Cap ferret que le GIP littoral a organisé sa troisième « Journée plages » à destination des gestionnaires du littoral, avec l'innovation comme thématique. Non pas celle portée par des politiques publiques expérimentales qui a déjà été abordées lors de la session précédente à Vieux-Boucau, mais celle des produits et services innovants proposés par les acteurs économiques aquitains. Des produits qui pourraient bien être les solutions de demain pour les acteurs et gestionnaires des plages et du littoral. Trois thématiques ont particulièrement été abordées : la protection des personnes, les déplacements doux et alternatifs à la voiture, et enfin la gestion environnementale des sites.**

Comme l'a rappelé Renaud Lagrave, Président du GIP littoral aquitain, dans son introduction, « la première action phare du GIP a été le Schéma Plan plage (validé fin 2010, ndlr), qui donne aux communes qui se lancent dans la démarche, un cadre pour travailler sur l'aménagement raisonné des plages ». Mais pour autant si cet aménagement cherche à protéger le littoral et son environnement, la question n'est pas de « laisser ce littoral sous cloche », loin de là. Et au vu de l'affluence à cette journée « innov'plage », ce n'est visiblement pas l'intention des gestionnaires, pas plus que celle des 10 acteurs économiques invités, que le littoral et ces différentes problématiques visiblement inspirent. C'est, en effet, à un défilé de bonnes idées novatrices et soucieuses de l'aménagement durable des plages, qu'a donné lieu cette journée d'échange. Une manière pour le GIP littoral de démontrer aussi qu'aménagement durable et développement économique loin d'être concurrents peuvent se révéler parfaitement complémentaires, et offrir une vitrine à ses concepteurs innovants, auprès des acteurs présents.

C'est par exemple le cas de la scierie Labadie, qui a remporté le marché lancé par la mairie de Biscarosse pour la réalisation du premier poste de secours mobile en pin maritime. Une réalisation dont l'idée avait initialement été lancée par le GIP en partenariat avec l'ONF. Idée novatrice en soi, sa réalisation, pousse aussi à l'innovation technologique. Un défi du goût de cette scierie installée à Roquefort, qui depuis 40 ans est en recherche perpétuelle sur les innovations constructives en pin des Landes. Pour réaliser ce projet, elle passe encore un cap en décidant de recourir à la technique du "CLT", qui « à la différence du lamellé collé consiste en un croisement de plis de bois verticaux et horizontaux ». Une technique très peu développée en pin maritime, mais qui pourrait à terme être de nouveau utilisée par la scierie, après la réalisation de ce prototype, dans le cadre de projet de construction de produit d'hôtellerie de plein air en pin maritime. Un prototype, qui pourrait bien aussi donner l'idée à d'autres communes de se lancer.

## L'innovation pour sauver des vies

Autre proposition particulièrement innovante, le projet Nemo de la société INEO à Pessac, spécialisée dans le développement des réseaux de communication. Un projet « bluffant » selon le terme de Renaud Lagrave qui en effet a largement suscité l'intérêt dans la salle puisque son objet est de permettre une plus grande rapidité des interventions des sauveteurs, et ainsi en améliorer sensiblement le taux de survie à une noyade. Le principe repose sur la création d'un réseau basse fréquence reliant le poste de secours et le sauveteur parti à la rescousse d'un baigneur, d'une bouée de sauvetage équipée d'une carte embarquée, avec système de géolocalisation, d'un algorithme prédictif des courants marins et un écran dans le poste de secours, permettant de visualiser en direct les déplacements du sauveteur. L'idée est d'une part que le sauveteur dans l'eau puisse immédiatement faire connaître la procédure à mettre en place à terre pour prendre en charge le baigneur et qu'il soit géolocalisable plus rapidement qu'à l'oeil nu pour, si nécessaire, hélitreuiller plus rapidement la personne de l'eau. Quant à l'algorithme prédictif, il sert à pouvoir localiser le sauveteur et savoir où le courant peut éventuellement l'entraîner en cas de submersion trop importante de la carte embarquée (le réseau ne passe pas dans l'eau). Des tests effectués grandeur nature à Messanges (Landes) démontrent des procédures de sauvetage diminuée de 30%, soit un temps suffisant pour sauver un certain nombre de vies... Une démonstration qui a fait sensation dans la salle et pour cause, les plages concentrent chaque années 2/3 des noyés.

Sur le sujets des déplacements doux ou alternatifs, les fondateurs de co-rider.fr, sont venus présenter leurs plateforme de co-voiturage dédié surfers. Une offre, qui a su identifier les besoins spécifiques de ce public, ne serait-ce qu'en termes de véhicule nécessaire au transport des planches, ou encore aux horaires, souvent bien plus matinaux que ceux des baigneurs. Une solution proposant une alternative au véhicule individuel qui est un point de réflexion important pour les gestionnaires, soucieux de diminuer les flux de déplacements automobiles vers les plages, et alléger les parkings. Enfin dans le domaine de la gestion environnementale des sites, la société Base innovation, notamment, a pu présenter des solutions solaires autonomes, permettant d'assurer électricité ou chaleur, dans des sites isolés, que ce soit sur le toit d'un mobile home, sur un bateau, ou encore pour assurer l'éclairage de site.



Solène Méric

Crédit Photo : [Aqui.fr](http://Aqui.fr)  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 26/03/2016  
[Url de cet article](#)